

PUBLIC CIBLE

Toutes les écoles et tous les collèges du département
Tous cycles

Minimum 2 classes sur un même établissement

PERIODE

de septembre 2025 à juin 2026

CONTACTS

CPD Musique : François Gruwé
Cpd-musique-81@ac-toulouse.fr

Conservatoire de musique et de danse du Tarn
Aurore Raskopf – coordinatrice EAC
Aurore.raskopf@cmtarn.fr
nathalie.auboiron@cmtarn.fr

PARTENAIRES

DAAC
DSDEN du Tarn
ADDA du Tarn
Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn

EN SAVOIR PLUS...

<https://cmtarn.fr/le-conservatoire/eac-a-lecole-et-au-college/>

accès au répertoire *Musique Prim* : <https://www.reseau-canope.fr/arts-vivants/musique.html>

LE PROJET

Inventer ensemble le contenu du parcours adapté au projet de classe et de l'école.

Plusieurs pistes peuvent être proposées en concertation avec le CMDT :

- Découverte des instruments, des styles ou des œuvres.
- Jeux et pratiques collectives.
- Ecoute, pratiques vocales, inventions.

...avec l'équipe des professeurs selon le projet défini.

LA DÉMARCHE

Etape 1 – Réunion préparatoire pour tracer les grandes lignes du projet (avec Aurore Raskopf et/ou Nathalie Auboiron et le CPD musique). De septembre à octobre 2025 – en présentiel ou en visio.

Etape 2 : Réunion de l'équipe enseignante et des intervenants du CMDT concernés :

Définition des objectifs, contenus, calendrier, lieux d'intervention - d'octobre à décembre 2025

Etape 3 : Interventions en milieu scolaire

- séances en co-éducation d'octobre 2025 à juin 2026
- spectacle et/ou restitution le cas échéant

Etape 4 : Bilan du parcours

Juin 2026

LE CONTENU DU PROJETFREQUENTER (les rencontres) :

Appréhender des œuvres et des productions artistiques

PRATIQUER (les pratiques) :

S'intégrer dans un processus collectif

S'APPROPRIER (les connaissances) :

Mettre en relation différents champs de connaissances

RESTITUTIONS ENVISAGÉES

Les restitutions peuvent prendre différentes formes (spectacle, enregistrement sonore, musicogramme ...) et doivent être organisées en étroite concertation avec le professeur du Conservatoire dès le début du projet.

COÛTS POUR L'ÉTABLISSEMENT

Coût à la charge de l'établissement : Le tarif horaire d'intervention du CMDT 2025 est de 50 euros TTC, plus frais de déplacement des professeurs. **Financement par les crédits Pass Culture selon évolution du dispositif**